



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le 8 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur,

La présente fait suite à la réception d'une demande d'appui présentée par le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes au sujet des compressions à Postes Canada.

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a étudié cette demande à la réunion du conseil tenue le 6 octobre 2014 et il a été décidé de l'appuyer (voir résolution jointe).

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

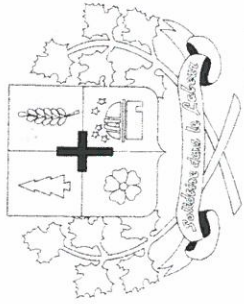
Le directeur général,

GO/cm

p.j.



95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!
(Québec) G0L 3S0
Tél.: 418 854-2260 • Téléc.: 418 854-0717
www.saintlouisdubaha.com
municipalite@saintlouisdubaha.com



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 8 octobre 2014

Copie de résolution Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

À une séance ordinaire, tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes : **Martine Lemieux, Gilles Pelletier, Patrick Beaulieu, Frédéric Beaulieu, Gilles Dumont et Gratien Ouellet, secrétaire-trésorier, formant quorum sous la présidence de madame Sonia Larrivée maïresse, on procéda de la façon suivante :**

Résolution numéro : 10-14-7655

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Patrick Beaulieu, appuyé par monsieur Gilles Dumont et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! :

- Écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- Demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Extrait certifié conforme
Ce 8 octobre 2014


Signature et fonction